



Communiqué de presse

Point sur le financement Pharnext : levée de fonds de 0,5 million d'euros, réduction drastique du recours aux lignes de financement et fort soutien de Néovacs

PARIS, France, le 6 juin 2023 à 8h30 (CET) – Pharnext SCA (FR001400GUN7 – ALPHA) (la « Société »), société biopharmaceutique à un stade clinique avancé développant de nouvelles thérapies pour des maladies neurodégénératives sans solution thérapeutique satisfaisante, fait un point sur l'évolution de son recours aux lignes de financement disponibles et ses financements extérieurs.

Sous l'impulsion de sa nouvelle Direction Générale, la société Pharnext s'est engagée à limiter son recours aux lignes de financements accordées par Global Tech Opportunities 13 et Néovacs sans remettre en cause la poursuite de l'essai PREMIER, étude clinique pivot de Phase III du PXT3003, produit le plus avancé de la Société dans la maladie de Charcot-Marie-Tooth de type 1A, et de l'étude d'extension de Phase III en ouvert. Dans le cadre de son accord global de financement, Néovacs s'est engagé à couvrir les besoins mensuels de la Société à hauteur d'un maximum de 2,5 millions d'euros.

Ainsi, entre le 1^{er} janvier 2023 et le 31 mai 2023, Pharnext a levé un total de 6,5 millions d'euros (3,0 millions de la part de Global Tech Opportunities 13 et 3,5 millions de la part de Néovacs), soit une moyenne de 1,3 million d'euros par mois contre 2,5 millions d'euros par mois initialement prévu pour cette même période. A titre de comparaison, durant la période allant du 1^{er} septembre 2022 au 31 décembre 2022, Pharnext avait levé 16,7 millions, soit 4,2 millions d'euros en moyenne par mois, pour couvrir ses besoins de trésorerie. Cette évolution s'explique notamment par la mise en place d'un vaste plan d'économies (réduction de la masse salariale et des charges externes sur les fonctions supports sans impact sur les programmes cliniques en cours) et par une optimisation du besoin en fonds de roulement.

Depuis le 1^{er} juin 2023, Pharnext a levé :

- 0,5 million d'euros auprès de Global Tech Opportunities 13 par émission d'OCEANE-BSA (détails ci-dessous) ;
- 1,5 million d'euros auprès de Néovacs sous forme de prêt, démontrant ainsi son fort soutien.

ÉMISSION D'OCEANE-BSA

Pharnext annonce une levée de fonds de 0,5 million d'euros par l'émission d'OCEANE-BSA souscrites par Global Tech Opportunities 13.

Ce financement s'inscrit dans le cadre de l'accord du 4 juin 2021 portant sur l'émission d'obligations convertibles ou échangeables en actions nouvelles et/ou existantes assorties de bons de souscription d'actions (les « OCEANE-BSA »), tel que modifié en décembre 2021, en janvier 2022, en juin 2022 puis le 30 septembre 2022.

Cette émission ne donne pas lieu à l'établissement d'un prospectus soumis à l'approbation de l'AMF. Le rôle du souscripteur initial est d'assurer à la société une levée progressive de fonds. Il n'a pas vocation à conserver les titres et rester durablement actionnaire de la société mais à les vendre progressivement sur le marché. Le tableau de suivi des OCEANE-BSA et des actions en circulation est disponible sur le site Internet de la société.

Les tableaux de suivi des OCA, du nombre d'actions nouvellement émises au titre des conversions, du nombre total d'actions à émettre par la Société au profit de l'Investisseur au titre des conversions ainsi que du nombre total d'actions en circulation sont tenus sur le site internet de la Société (<https://equityline.vox-aequitas.com/pharnext>).

L'attention du public est portée sur les facteurs de risque relatifs à la société et à son activité, décrits dans le Rapport Financier Annuel 2022 disponible sur le site Internet de la société. La réalisation de tout ou partie de ces risques est susceptible d'avoir un effet défavorable sur l'activité, la situation financière, les résultats, le développement ou les perspectives de la société. À la date du dernier Rapport Financier, la société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et estimait être en mesure de faire face à ses échéances à venir au cours des 12 prochains mois grâce notamment au recours à cette ligne de financement obligataire.

Avertissement :

La société Pharnext a mis en place un financement sous forme d'OCEANE-BSA avec la société Global Tech Opportunities 13, qui, après avoir reçu les actions issues de la conversion ou de l'exercice de ces instruments, n'a pas vocation à rester actionnaire de la société.

Les actions, résultant de la conversion ou de l'exercice des titres susvisés, seront, en général, cédées dans le marché à très brefs délais, ce qui peut créer une forte pression baissière sur le cours de l'action.

Les actionnaires peuvent subir une perte de leur capital investi en raison d'une diminution significative de la valeur de l'action de la société, ainsi qu'une forte dilution en raison du grand nombre de titres émis au profit de la société Global Tech Opportunities 13.

Les investisseurs sont invités à être très vigilants avant de prendre la décision d'investir dans les titres de la société admise à la négociation qui réalise de telles opérations de financement dilutives particulièrement lorsqu'elles sont réalisées de façon successive. La société rappelle que la présente opération de financement dilutif n'est pas la première qu'elle a mise en place.

Les investisseurs sont notamment invités à prendre connaissance des risques afférents à ces opérations, mentionnés dans le communiqué ci-dessous.

À propos de Pharnext

Pharnext est une société biopharmaceutique à un stade clinique avancé, qui développe de nouvelles thérapies pour les maladies neurodégénératives actuellement sans solution thérapeutique satisfaisante. Pharnext possède un nouveau candidat médicament, PXT3003, en développement dans la maladie de Charcot-Marie-Tooth de type 1A (CMT1A), une neuropathie périphérique héréditaire, rare et invalidante. PXT3003 bénéficie du statut de médicament orphelin en Europe et aux Etats-Unis. En 2018, PXT3003 a terminé une étude clinique de Phase III, l'essai PLEO-CMT, avec des résultats préliminaires encourageants. Cet essai a été suivi d'une étude d'extension en ouvert, l'essai PLEO-CMT-FU, dans laquelle 120 patients poursuivent encore actuellement le traitement avec PXT3003. Les résultats à long terme suggèrent un bénéfice maintenu, en termes de tolérance et d'efficacité, après une durée totale d'étude clinique de 5 ans. Une étude clinique pivot de Phase III internationale, l'essai PREMIER, est en cours, dans laquelle 387 patients atteints de CMT1A ont été inclus. Les premiers résultats de l'essai PREMIER sont attendus au quatrième trimestre 2023. PXT3003 a été découvert avec l'approche R&D de Pleotherapy™. Pharnext attire l'attention des investisseurs sur les facteurs de risques, notamment financiers, détaillés dans ses rapports financiers. Plus d'information sur www.pharnext.com. Pharnext est cotée sur le marché Euronext Growth à Paris (code ISIN : FR001400GUN7).

Contacts

Relations Presse Financière

ACTUS finance & communication
Déborah Schwartz
dschwartz@actus.fr
+33 (0)1 53 67 36 35

Relation Investisseurs

ACTUS finance & communication
Jérôme Fabreguettes Leib
pharnext@actus.fr
+33 (0)1 53 67 36 78